

Alors que les salaires augmentent moins rapidement que les fortunes en Suisse, la taxation des héritages permettrait de rééquilibrer le système fiscal et de financer l'AVS

Le travail, ça ne paie plus

MAUDE BONVIN

Pouvoir d'achat ► Le travail rapporte moins que la fortune en Suisse. Et les héritages gagnent du terrain. Le professeur d'économie à HEC Lausanne, Marius Brülhart, appelle à recalibrer la fiscalité face à cette nouvelle donne notamment pour financer la 13^e rente AVS. Entretien.

Totalisant plus de 5000 milliards, la fortune privée des Suisses croît plus rapidement que leurs revenus. Comment l'expliquer?

Marius Brülhart: Il existe deux grandes catégories de patrimoine: l'immobilier, dont les prix sont en forte hausse depuis plusieurs années, et les actifs financiers (comptes en banque, actions, obligations). La Bourse affiche également une croissance plus marquée que le produit intérieur brut (PIB). La valeur du capital croît donc plus rapidement que celle des salaires.

Le travail est-il si mal payé?

Je ne ferai pas une telle interprétation hâtive. Ce sont principalement les taux d'intérêt bas qui font monter la valeur des actifs immobiliers et financiers. Prenons l'exemple d'un immeuble loué par un particulier. Faisons l'hypothèse que ce bien lui rapporte 50 000 francs par an. Avec un taux d'intérêt à 5%, cet immeuble vaut un million à la vente. Si ce pourcentage tombe à 2,5%, son propriétaire peut alors retirer deux millions en le cédant à un tiers. S'il a contribué à hauteur d'environ 200 000 francs de fonds propres à l'achat de cet immeuble, le propriétaire aura donc quintuplé sa fortune simplement grâce à la baisse du taux d'intérêt.

Les propriétaires ne sont pas tous aisés. Leur bien immobilier appartient la plupart du temps à la banque. A partir de quel seuil est-on riche en Suisse?

Les propriétaires immobiliers font partie de la moitié privilégiée de la population. Il y a une majorité de locataires en Suisse. Même avec une dette hypothécaire importante, un propriétaire reste avantagé. L'accès à



Ce sont principalement les taux d'intérêt bas qui font monter la valeur des actifs immobiliers et financiers, alors que les salaires et le travail ne suivent pas la même ascension. KEYSTONE-ARCHIVES

réserves héréditaires introduites en 2023 a clairement favorisé les transferts au-delà de la dynastie familiale, par exemple via des legs à des organisations caritatives.

Que font les Suisses de leur héritage?

Ceux qui héritent entre 50 et 65 ans profitent souvent de cet argent pour diminuer leur temps de travail ou prendre une retraite anticipée. La taxation sur les héritages est donc unique parmi les impôts dans le sens où elle incite la population à travailler un peu davantage. L'offre de travail et l'immigration étant des sujets chauds en Suisse, cet effet spécial de l'impôt sur les successions me semble constituer un argument supplémentaire en sa faveur.

Ce n'est pas vendeur politiquement de s'attaquer à la taxation des héritages?

Ce sujet reste émotionnel, viscéral. Il y a quelque chose de l'ordre du tabou de lier l'impôt à la mort. Cela touche à l'intimité familiale et à l'idée que l'Etat ne devrait pas s'en mêler. Deux tentatives en 2015 et 2025 pour réintroduire une imposition sur les successions au niveau fédéral ont échoué de façon très nette dans les urnes. Une erreur, à mon avis, a été de présenter cet impôt comme une fin en soi, en tant qu'arme contre les inégalités héritées. Je considère cet impôt plutôt comme un moindre mal comparé à d'autres formes d'imposition.

La fiscalité est-elle un moyen de lutter contre les inégalités de richesse?

Un peu oui mais ce n'est pas le levier principal. La fiscalité n'est pas particulièrement redistributive en Suisse. Si l'impôt fédéral sur le revenu est très progressif, il ne représente que 17% des recettes fiscales. La TVA ainsi que les impôts cantonaux sont très peu progressifs, et les primes-maladie sont carrément régressives. Les leviers principaux pour limiter les inégalités en Suisse se trouvent plutôt du côté des dépenses étatiques, sous forme de transferts sociaux, ainsi que dans les conventions collectives de travail qui réduisent les écarts salariaux. I

la propriété est un super investissement pour la plupart des ménages, qui ont les moyens nécessaires, comme l'illustre l'exemple que je viens d'évoquer.

Les valeurs immobilières ne croissent d'ailleurs pas seulement quand les taux d'intérêt baissent mais de façon quasi permanente. Les surfaces constructibles sont disponibles en quantité limitée alors que la population et la production économique ne cessent de croître: cela implique une croissance structurelle des valeurs immobilières.

Les héritages de l'ordre de 100 milliards de francs en 2025 pèsent toujours plus dans la fortune des Suisses. Faut-il davantage les taxer?

C'est subjectif. L'essor de la fortune héritée, représente-t-il surtout une iniquité grandissante ou doit-on plutôt le considérer comme l'expression d'une population toujours plus riche et aisée? Il ne faut cependant pas dramatiser. Pour la majorité des gens, l'héritage représente moins de 10% de tout ce qu'ils gagnent au cours de leur vie.

La société pourrait toutefois prendre un virage néo-féodaliste, si ce pourcentage conti-

nuait à augmenter sans borne. Mais on en est encore assez loin. L'angle plus pertinent est celui des finances publiques. Dans la mesure où les revenus du travail croissent moins vite que les fortunes, notamment celles héritées, cela me paraît légitime de recalibrer la fiscalité.



Marius Brülhart

«On hérite en moyenne à 60 ans sur sol helvétique»

La Confédération a des besoins financiers ne serait-ce que pour financer la 13^e rente AVS. Je constate un certain manque

d'imagination du Parlement fédéral qui veut régler ce financement par la TVA, un impôt sur la consommation qui touche tout le monde, riches et pauvres. Un impôt sur les successions au niveau fédéral serait une piste attractive du point de vue économique. On hérite en moyenne à 60 ans sur sol helvétique. En finançant une partie des rentes AVS via un impôt sur les successions, les riches retraités paieraient pour leurs pairs moins fortunés, et on épargnerait les jeunes.

Vous voulez confisquer l'argent qui revient aux familles...

Tout le monde préfère laisser sa fortune à ses proches, notamment les enfants, plutôt que de la céder à la collectivité. En même temps, tout le monde préfère garder son salaire plutôt que d'en verser une partie à l'Etat. Il faut agir là où cela fait le moins mal. On devrait percevoir l'impôt à beaucoup d'endroits différents, tout en appliquant des taux modérés. Donc, lors de besoins financiers, quelle est la meilleure solution: taxer la consommation, le travail par le biais des cotisations salariales ou est-ce

prendre une petite partie des fortunes reçues via l'héritage?

En Suisse, 4/5 des héritages et donations vont des parents aux enfants. Dans 23 cantons dont celui de Fribourg, tout impôt sur les transferts de ce type est aboli depuis les années 90. Auparavant, c'était l'inverse. Les cantons, dans la plupart des cas, taxaient modestement ces héritages.

Vous en faites aussi une question de justice fiscale.

Avant les années 90, l'imposition cantonale sur les successions se situait en moyenne à 4,6%. Dorénavant, nous en sommes à 1,5%. Sur un franc hérité, 1,5 centime est perçu par les cantons en moyenne. Cet argent est prélevé, la plupart du temps, auprès de personnes non héritières directes comme un neveu ou une voisine. Je suis étonné que cette inégalité de traitement ne soit pas empoignée par le monde politique. Dans une société libérale comme la nôtre, cela me semblerait naturel de laisser l'individu libre de donner sa fortune à qui il veut sans que certains héritiers soient avantagés fiscalement. Nos analyses montrent que la baisse des

Empire économique en héritage

Près de deux tiers des milliardaires basés en Suisse ont hérité tout ou une partie de leur fortune.

Mieux vaut être bien né pour avoir un coffre-fort doré. En Suisse comme ailleurs, la richesse reste concentrée dans les mains de grandes familles, véritables dynasties industrielles. Ainsi, Gérard Wertheimer, propriétaire avec son frère Alain de la maison de couture et de parfums Chanel, atteint la première marche du podium des 300 plus riches du pays, selon le dernier classement du magazine *Bilan*. Son patrimoine est estimé à environ 33 milliards de francs. Alain et Gérard Wertheimer sont les petits-fils de Pierre Wertheimer, associé de Coco Chanel.

En deuxième position des mieux lotis de Suisse, figurent les familles Hoffmann, Oeri et Duschmalé, qui contrôlent Roche. Le géant pharmaceutique a été fondé en 1896 par l'industriel Fritz Hoffmann-La Roche.

La troisième place est occupée par un outsider. Il s'agit d'Andrea Pignataro, fondateur d'Ion Group, une société de logiciels bancaires. Viennent ensuite les Aponte, à la tête du croisiériste genevois MSC Group et la famille Safra, qui dirige la banque privée J. Safra Sarasin. Les personnes les plus riches du pays pèsent un patrimoine cumulé de plus de 851 milliards de francs.

Le profil type de l'ultra-fortuné? Il s'agit d'un homme qui a immigré en Suisse, selon le comparateur en ligne Moneyland. Les forfaits fiscaux

jouent un rôle dans cette histoire.

Un cran en dessous, les millionnaires. La Confédération en abrite plus d'un million. Ce groupe concentre près de 70% de l'ensemble de la fortune privée du pays, selon une étude d'UBS sur la richesse mondiale.

Capgemini définit les personnes fortunées comme celles ayant plus d'un million de dollars pouvant être investis. Cela exclut la possession d'une résidence principale. Selon cette définition, la tribu des fortunés a gonflé de près de 8% sur le plan international, à 25,3 millions, l'an dernier. C'est presque 2 millions de plus qu'en 2024, a calculé le cabinet de conseil dans sa récente enquête intitulée *World Wealth Report*.

MBO

RÉPARTITION INÉGALE DES RICHESSES EN SUISSE

La Suisse ne brille pas par son ruissellement. La concentration de la fortune n'y a jamais été aussi élevée depuis la Seconde Guerre mondiale. A l'échelle helvétique, les millionnaires représentent 7% des contribuables et possèdent environ 71% du patrimoine total. Le taux effectif moyen de l'impôt sur la fortune est passé de 0,35% en 1990 à 0,28% en 2025.

La Suisse figure à la 20^e position des pays les plus inégalitaires en matière de répartition des richesses. Si elle devance Singapour, elle talonne l'Allemagne. Les Emirats arabes unis sont les plus mauvais élèves, tandis que la Slovaquie est le pays avec le moins d'inégalité.

Dame Helvétie obtient le score de 0,68 dans l'indice de Gini. Cet indicateur statistique mesure les écarts de revenus et de patrimoine au sein d'une population. Son

échelle varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême, où une seule personne possède toutes les richesses). Selon le professeur à HEC Lausanne Marius Brülhart, les inégalités de revenus sont relativement stables. «C'est une force importante de notre économie car les salaires restent de loin le déterminant principal de la situation économique des Suisses», estime-t-il. Sur le deuxième aspect, celui de la fortune, notre pays est cependant très inégalitaire en comparaison internationale. Un pour cent des ménages les plus riches détiennent désormais plus que 45% de toute la fortune transmissible. Il y a vingt ans, cette part était encore de 37%. Année après année, la fortune croît plus fortement que les revenus, et en même temps elle se concentre sur un cercle de plus en plus restreint de personnes. MBO